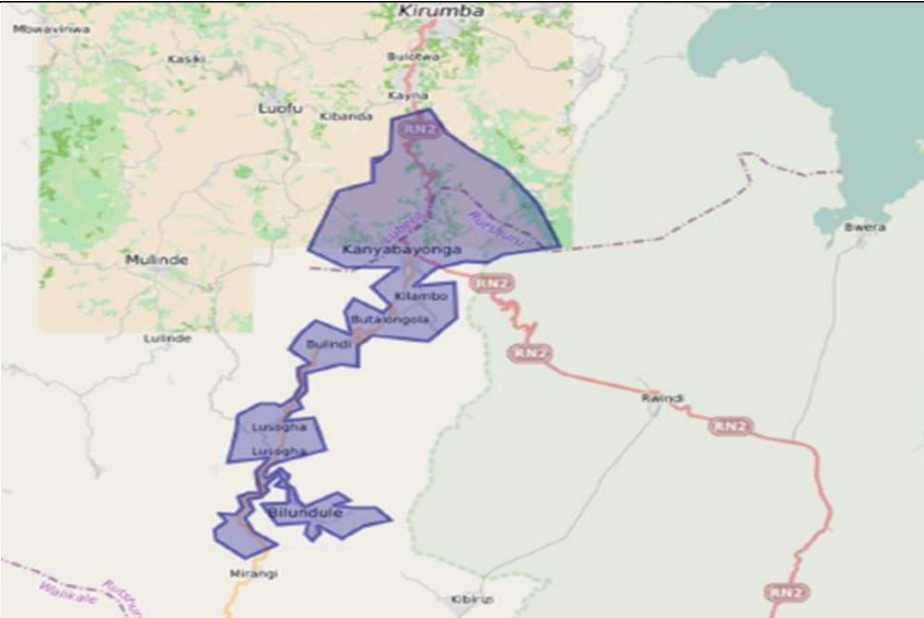


Rapport d'Évaluation Rapide de Protection (ERP)

Lieu de l'ERP : Ighobora-Birundule-Lusogha-Bulingi-Kanyabayonga, ZS de Kibirizi, Territoire de Rutshuru

Date de publication	28 Avril 2023
Dates de l'ERP	Du 10 au 14 Avril 2023, soit 5 jours de collecte des données (FGD, KII, Observations directes).
Localités affectées	<p>Sites de départ : Province du Nord Kivu ; Territoire de Rutshuru : Localité de Bambu, Tongo, Kishishe, Kibirizi, Rubare et Kalengéra Territoire de Masisi : Kitchanga, Mweso et Kashuga</p> <p>Sites d'accueil : Province du Nord Kivu, Territoire Rutshuru : Groupement de Kanyabayonga dans la collectivité de Bwito sur l'axe Kanyabayonga-Ighobora-Birundule particulièrement dans les localités de Bitongi, Bulindi, Lusogha et Birundule</p> 
Populations affectées	<p>Dans les localités de l'axe ciblé au sein desquels l'évaluation rapide protection a été réalisée, il est enregistré environ 11 623 ménages déplacés. La répartition de ces ménages se présente comme suit :</p> <p>Source d'information : ERM Concern Worldwide, code alerte 4622</p>

Source : Responsable Veille H / Comité de Déplacés-				
Localité	Nbe PDI (vague 2 et 3)	Nbe PDI (vague 4)	Total PDI (vague 2+3+4)	Nbe Autochtones
Bitongi/Kanyabayonga	2194	3628	5822	4223
Bulindi	611	282	893	1756
Buheri	484	944	1428	1602
Bubishi	513	1105	1618	1943
Birundule	491	858	1349	1988
Ighobora	451	62	513	667
TOTAL	4744	6879	11623	12179

Déclencheur de l'ERP

Cette mission d'ERP a été déclenchée à la suite de l'arrivée massive de personnes déplacées à Kanyabayonga au cours du mois de février/mars 2023 dans les zones de santé (ZS) de Rutshuru et de Rwanguba, situées dans le territoire de Rutshuru, Province du Nord-Kivu. Ce territoire est marqué par la résurgence du conflit entre les rebelles du Mouvement du 23 Mars (M23) et les Forces Armées de la RDC (FARDC). Les combats ont déplacé des centaines de milliers de personnes dans l'est de la RDC et ravivé les tensions régionales, alors que le M23 a conquis de vastes étendues de territoires dans la Province.

Ancienne rébellion, le M23 a en effet repris les armes en début d'année et s'est emparé en juin de Bunagana, à la frontière avec l'Ouganda. Après plusieurs semaines d'accalmie, le M23 est reparti le 20 octobre 2022 à l'offensive, étendant largement les zones sous son contrôle, prenant des localités importantes comme Rutshuru-centre, Kiwanja ou encore Rumangabo. Entre le 16 novembre 2022 et le 9 février 2023, le groupe armé a pris le contrôle de plusieurs localités dans les groupements de Bishusha, Bambo, et des localités situées dans le Parc des Virunga. Dans le territoire de Masisi, d'importantes localités sont également occupées par les rebelles depuis janvier 2023, comme Kitchanga. Ces affrontements ont donné lieu à d'importants mouvements de population, notamment dans le groupement de Kanyabayonga où différentes vagues de déplacements ont été observées. Ainsi, la présence d'environ **11 623 ménages récemment déplacés** dans le groupement de Kanyabayonga, collectivité de Bwito, a été rapportée. Selon les informations récoltées par l'ONG NRC auprès des Comités de Déplacés, ces derniers sont venus au cours du mois de novembre et décembre 2022 de Bambu, Tongo, Kishishe, Kibirizi, Rubare, Kalengera (**vague 1**) et plus récemment, en janvier (**vague 2**), février (**vague 3**) et mars (**vague 4**) de Kitchanga, Mweso, Kashuga et ont été accueillis sur l'axe Kanyabayonga-Birundule, tout particulièrement dans les localités de Bitongi, Bulindi, Lusogha, Ighobora et Birundule.

Faisant suite aux besoins d'information des acteurs humanitaires et à la demande d'OCHA, Concern, avec le soutien du gouvernement américain à travers BHA, a organisé **une évaluation rapide protection dans le cadre du projet pilote protection SAFER du 10 au 14 Avril 2023 sur l'axe Kanyabayonga-Birundule**. Cette évaluation a pour objectif de collecter des données spécifiques aux vulnérabilités, menaces et risques de protection auxquels sont exposées les populations affectées par cette situation, afin de permettre à Concern et aux autres acteurs humanitaires de proposer des réponses de protection adaptées, et de servir comme base pour des actions de plaidoyer.

<p>Méthodologie</p>	<p>Cette évaluation rapide de protection a été conduite par l'équipe de protection mobile de Concern, constituée de 5 staffs (3 hommes et 2 femmes). L'équipe a conduit l'ERP à travers trois techniques de collecte des données : 1. Les groupes de discussion structurels ; 2. Entretiens individuels avec les informateurs clés et leaders locaux ; 3. Les observations directes des sites cibles. 20 FGD désagrégées par sexe et par statut (hôtes/PDIs) ont été organisées dans les notabilités de Ighobora, Birundule, Bubishi, Buheri, Mirangi et Burangira/Bitongi. 221 personnes ont pris part à ces discussions, dont 101 hommes et 120 femmes – y compris des personnes à besoins spécifiques. La collecte des données avec les groupes de femmes a été réalisée par le personnel féminin afin de s'assurer que les participantes se sentaient confortables et à l'aise de partager leurs expériences sur la situation de protection dans la zone. En outre, 19 entretiens avec des informateurs clé ont été réalisés (3 femmes et 16 hommes), dont les leaders communautaires hôtes et déplacés, les leaders de jeunes, les responsables des services de base (ex. centre de santé), les enseignants, les responsables des services protection (ex. RECOPE), les représentants des structures d'accompagnement des personnes handicapées et des structures locales. Une cartographie des acteurs de protection intervenants dans la zone a été réalisée pour pouvoir servir la mobilisation et le plaidoyer en vue de fournir une réponse appropriée aux besoins de protection.</p> <p>Répartition des participant.e.s aux séances de FGD et KII, désagrégés par sexe et par localités évaluées :</p> <table border="1" data-bbox="493 548 1835 1008"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Localités</th> <th rowspan="2">Types</th> <th colspan="2">Hôtes</th> <th colspan="2">Déplacés</th> <th colspan="2">Jeunes déplacés (mixte)</th> <th rowspan="2">Total</th> </tr> <tr> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Filles</th> <th>Garçon</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Localité de Ighobora, Aire de santé de Birundule</td> <td>FGD</td> <td>12</td> <td>12</td> <td>12</td> <td>12</td> <td>6</td> <td>5</td> <td>59</td> </tr> <tr> <td>KII</td> <td>0</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Localité de Birundule, Aire de santé de Birundule</td> <td>FGD</td> <td>12</td> <td>10</td> <td>12</td> <td>12</td> <td>4</td> <td>6</td> <td>56</td> </tr> <tr> <td>KII</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>1</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Localité de Lusogha (Bubishi, Buheri et Mirangi), Aire de sa santé de Birundule</td> <td>FGD</td> <td>12</td> <td>9</td> <td>7</td> <td>10</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>38</td> </tr> <tr> <td>KII</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>0</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Localité de Burangira/Bitongi, Aire de santé de Bulindi</td> <td>FGD</td> <td>10</td> <td>12</td> <td>10</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>6</td> <td>49</td> </tr> <tr> <td>KII</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td></td> <td>47</td> <td>50</td> <td>42</td> <td>50</td> <td>15</td> <td>17</td> <td>221</td> </tr> </tbody> </table>	Localités	Types	Hôtes		Déplacés		Jeunes déplacés (mixte)		Total	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Filles	Garçon	Localité de Ighobora , Aire de santé de Birundule	FGD	12	12	12	12	6	5	59	KII	0	3	0	2	0	0	5	Localité de Birundule , Aire de santé de Birundule	FGD	12	10	12	12	4	6	56	KII	0	2	1	3	0	0	6	Localité de Lusogha (Bubishi, Buheri et Mirangi), Aire de sa santé de Birundule	FGD	12	9	7	10	0	0	38	KII	1	2	0	3	0	0	6	Localité de Burangira/Bitongi , Aire de santé de Bulindi	FGD	10	12	10	7	4	6	49	KII	0	0	0	1	1	0	2	Total		47	50	42	50	15	17	221
Localités	Types			Hôtes		Déplacés		Jeunes déplacés (mixte)			Total																																																																																		
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Filles	Garçon																																																																																						
Localité de Ighobora , Aire de santé de Birundule	FGD	12	12	12	12	6	5	59																																																																																					
	KII	0	3	0	2	0	0	5																																																																																					
Localité de Birundule , Aire de santé de Birundule	FGD	12	10	12	12	4	6	56																																																																																					
	KII	0	2	1	3	0	0	6																																																																																					
Localité de Lusogha (Bubishi, Buheri et Mirangi), Aire de sa santé de Birundule	FGD	12	9	7	10	0	0	38																																																																																					
	KII	1	2	0	3	0	0	6																																																																																					
Localité de Burangira/Bitongi , Aire de santé de Bulindi	FGD	10	12	10	7	4	6	49																																																																																					
	KII	0	0	0	1	1	0	2																																																																																					
Total		47	50	42	50	15	17	221																																																																																					
<p>Résumé des problèmes de protection rapportés</p>	<p>L'évaluation rapide de protection a porté sur 9 thématiques de protection, à savoir (1) Sécurité et protection générale ; (2) Structure de la population ; (3) Accès aux services de base ; (4) Protection de l'enfance ; (5) Violences basées sur le genre ; (6) Vulnérabilités ; (7) Lutte anti-mine ; (8) Logement, terre, propriété et ressources naturelles ; (9) Cohésion sociale. Les résultats clés de l'ERP pour chaque thématique sont présentés dans les sections ci-dessous.</p> <p>1. Sécurité et protection générale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les populations déplacées et autochtones ne se sentent pas en sécurité sur l'axe Ighobora-Birundule jusqu'à Bitongi, car ces zones sont occupées par les groupes armés (GA) CMC et Maï-Maï FFP. L'absence des FARDC est déplorée sur cet axe, car elle permet l'occupation des territoires par les GA qui entraîne de nombreuses violations des droits humains. La présence de quelques éléments FARDC est observée à partir des localités de Bitongi, avec une forte concentration dans la cité de Kanyabayonga. - Les participant.e.s aux discussions ont mentionné l'instauration de taxes illégales par les GA, notamment des taxes mensuelles dites de 																																																																																												

« *sécurité pour la vie* » d'une valeur de **1500 FC** par ménage, et des **taxes hebdomadaires** d'une valeur **500 FC** par ménage prélevées pour la ration alimentaire des éléments des GA. Ces taxes sont obligatoires afin de pouvoir circuler librement, et les populations n'ont pas le choix de s'y soumettre. Les personnes déplacées tentent de chercher du travail dans les champs des autochtones afin de s'acquitter du paiement de ces taxes. Les GA imposent également des journées obligatoires de **travaux communautaires** appelées « **SALONGO** ».

- Plusieurs cas de **violations des droits humains** ont été rapportés en cas de **non-participation** aux **journées de travaux communautaires** ou de **non-paiement des taxes mensuelles**, y compris des **violences physiques/mauvais traitements**, **détentions arbitraires** et le paiement d'**amendes**.
- Des **taxes** sont instaurées par les éléments des GA ou FARDC les **jours de marchés** afin de pouvoir accéder au marché, et il existe une pratique de **prélèvement d'une partie des récoltes** pour les personnes qui reviennent de leurs champs. Cela renforce la vulnérabilité et l'**insécurité alimentaire** des populations hôtes et déplacées.
- Les participant.e.s aux discussions ont rapporté des cas d'**attitudes peu courtoises** des **femmes des éléments des groupes armés** qui s'octroient un accès prioritaire aux services de base, tels qu'aux points de puisage de l'eau, ou lors des enregistrements en vue d'une assistance humanitaire. Les **contestataires** peuvent **subir des tracasseries**, telles que des **arrestations illégales**, l'imposition d'**amendes** et/ou des **séances**.
- Selon les informateurs clés interrogés, une part importante de la population ne **possède pas** de **documents d'identité**, ni d'**acte de naissance** pour les enfants.

2. Structure de la population

- Selon les informateurs clés, il y a eu **plusieurs vagues de déplacement** enregistrées sur l'axe **Ighobora-Birundule-Lusogha** jusqu'à **Bitongi**. La première vague a eu lieu en novembre 2022, la deuxième en janvier 2023 et la troisième en mars 2023. Les premières vagues comptaient principalement des femmes et des enfants, suivies par les hommes et d'autres personnes vulnérables.
- Les **séparations familiales** enregistrées l'ont été avant le déplacement des populations. Ces séparations sont dues en majorité aux **déplacements brusques** qui ont suivi les affrontements entre M23 et FARDC, lors desquels certains membres des familles se sont dispersés.
- Il a été rapporté que parmi les **déplacés**, la **majorité des chef.fe.s de ménages** sont des **femmes** car leurs maris sont restés dans la zone de provenance.

3. Accès aux services de base

- De manière générale, les populations ont rapporté devoir parcourir de **longues distances** pour accéder aux **services de base** (eau, santé, éducation).
- **Éducation** : La majorité des enfants de la zone vont à l'école primaire, y compris les enfants déplacés de la nouvelle vague de Mars 2023. La scolarisation à l'école primaire est assurée grâce au programme de NRC qui intègre la réhabilitation de certaines écoles primaires dans les localités de l'évaluation, et fourni des kits scolaires pour les enfants hôtes et déplacés. En revanche, l'**accès à l'école secondaire est très limité**. La plupart des ménages hôtes et déplacés n'ont **pas les moyens de payer les frais** pour l'école secondaire, et pour certaines localités les **écoles secondaires** sont **très éloignées**.
- **Points d'eau** : Les majorité des participant.e.s de **Ighobora** ont mentionné ne pas avoir accès à des sources d'eau potable dans leur localité. La localité de **Lushoga** disposait de 12 points d'eau, mais seulement quelques-uns sont encore opérationnels. Les autres sources nécessitent une réhabilitation afin que la population puisse accéder à l'eau potable en quantité suffisante. La localité de **Bitongi** n'a qu'**un seul point d'eau**, et les **longues files** d'attente occasionnent des **tensions**, notamment lorsque les femmes des porteurs d'arme imposent la priorité pour le puisage de l'eau. Beaucoup de ménages dans toutes les localités ne possèdent **pas de latrines ni de douches**. Lorsqu'ils n'ont pas de latrines, les participant.e.s ont rapporté qu'ils utilisent les latrines des voisins, ou pratiquent la **défécation à l'air libre**.
- **Santé** : Les centres de santé de Birundule et Kanyabayonga qui fournissent des soins gratuits sont **situés loin** de plusieurs localités (ex. 8km de Ighobora à Birundule, 10km de Lusogha à Birundule). Ces **longues distances** peuvent entraîner des **complications** en cas d'urgence médicale. Les populations de la localité de Bitongi se rendent au centre de santé de Kanyabayonga qui est assez proche. Plusieurs cas d'**enfants malnutris** ont été rapportés dans la localité de Bitongi.
- **Sécurité alimentaire / Marchés** : Dans certaines localités (Ighobora, Birundule), les participant.e.s aux discussions ont mentionné le **manque de**

marchés fonctionnels / suffisamment approvisionnés à proximité de leurs habitations. Par exemple, les populations d'Ighobora doivent parcourir 7km pour se rendre au marché hebdomadaire de Lushoga, et 45km au marché de Kanyabayong. Pour les besoins en produits de qualité et NFIs, les populations des localités cibles se rendent au **marché de Kanyabayonga**, malgré les **longues distances** pour certaines localités. Plusieurs participant.e.s ont rapporté des **problèmes** avec la **fertilité des sols** qui ne produisent plus autant qu'avant, ce qui contribue à l'**insécurité alimentaire**.

- **NFIs** : Les familles déplacées sont parties sans leurs NFIs et n'ont **pas de moyen** pour s'en procurer. Dans la plupart des cas, ils partagent les NFIs avec les familles d'accueil.

4. Protection de l'enfance

- Selon les informateurs clés (acteurs de protection de l'enfance, représentants des communautés hôtes et déplacées), des cas d'**enfants séparés et non-accompagnés (ESNA)** ont été identifiés suite aux déplacements dans la zone. D'après les données recueillies, 3 cas d'ENA sont estimés à Lusogha, 50 cas d'ESNA sont estimés à Mirangi et 30 cas d'ES et 22 cas d'ENA à Birundule. Le CICR a réuni certains cas d'ESNA de la première et deuxième vague de déplacement (Novembre 2022, Janvier 2023), mais ceux de la troisième vague de déplacement (Mars 2023) ne sont pas encore réunifiés.
- En plus des **besoins** en terme de **réunification familiale** pour les ESNA, les familles d'accueil expriment un besoin en **assistance alimentaire et soins de santé** pour ces enfants.
- Les filles sont exposées à de nombreux risques de protection, parmi lesquels les **violences sexuelles**, le **mariage précoce**, l'adoption de **mécanismes de survie négatifs** tel que sexe de survie. Tous ces risques sont décuplés dû à la présence des militaires dans la zone. Selon les participant.e.s aux discussions de groupe, la pratique du sexe de survie est connue à Mirangi où certaines filles et femmes se prostituent avec les militaires dans leurs positions moyennant de l'argent. Le **mariage précoce** a été cité comme une pratique pour **échapper à la vulnérabilité économique** et accéder aux besoins de base grâce à la belle-famille.
- Les informateurs clés ont fait état de l'**augmentation inquiétante** de la pratique du **sexe de survie chez les filles**, et des **mariages précoces et forcés** suite aux différentes vagues de déplacement dans la zone. Cela s'explique notamment par le manque de moyens de subsistance (particulièrement pour les familles déplacées), le manque de nourriture, et les difficultés d'accès à l'enseignements secondaire (absence de moyens pour payer les frais de scolarité, longues distances).
- Les **risques de viols** par les civils et les hommes en uniforme sont également très présents sur les **routes** pour **se rendre aux champs, points d'eau** ou pour la **collecte du bois**, notamment à cause des longues distances à parcourir. Quatre cas de viols sur des mineures ont été signalés au mois de mars 2023 dans la localité de Bitongi. Plusieurs cas de viols sur mineures ont également été signalés sur la route qui mène à Kibirizi et Mutanda. Selon les participant.e.s à l'évaluation, la grande majorité des cas de **viols** ne sont **pas dénoncés** par peur de subir des discriminations / stigmatisations, et pas peur des répercussions lorsqu'il s'agit de militaires
- Les informateurs clés ont rapporté des cas de **garçons** qui **s'enrôlent « volontairement » dans les groupes armés** par manque d'autres perspectives, notamment les difficultés d'accès à l'école secondaire (longue distance, absence de moyens financiers). Le président des déplacés de Birundule-a rapporté 16 cas d'enfants enrôlés volontairement dans le groupes armé CMC dans cette localité au cours des dernières semaines.
- Les participant.e.s ont mentionné que certains adolescent.e.s commencent à avoir des **relations sexuelles très jeunes** (entre 10 et 17 ans), ce qui entraîne des cas de **grossesses précoces / grossesses non désirées**. Il arrive que les garçons fuient cette situation, et que des jeunes filles deviennent mères sans encadrement. Les adolescent.e.s ont très **peu accès aux informations** concernant la **planification familiale** et la **prévention des IST**.

5. Violences basées sur le genre

- La plupart des femmes déplacées et autochtones ont déclaré que **certaines endroits** de la zone de l'évaluation ne sont **pas sécurisés** et qu'il faut les **éviter**, tels que les **champs éloignés** des villages - notamment vers le **parc national de Virunga**, les **champs à proximité des positions des éléments des GA**, les **forêts** sur la route allant vers Kibirizi, Birambizo et le tronçon vers Kinyamunyaa. En outre, le sentiment d'insécurité est

	<p>omniprésent dû à la présence des éléments des groupes armés CMC et Mai-Mai à proximité de leurs localités d'habitation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La majorité des femmes ont rapporté subir des discriminations basées sur le genre, telles qu'un manque de considération et de respect généralisé au niveau communautaire, des violences conjugales y compris physiques, économiques et sexuelles, ainsi que des risques de viols. - De la même manière que les filles, les risques de viols sont importants pour les femmes sur les trajets qui mènent aux besoins de base (points d'eau, champs, collecte de la terre pour l'agriculture et collecte du bois de chauffage). - Les femmes déplacées et autochtones ont mentionné avoir connaissance du besoin d'orienter un.e survivant.e de violence sexuelle vers un centre de santé (Birundule et/ou à Kanyabayonga). Toutefois, dans certains cas les survivant.e.s ne sont pas conduit.e.s à l'hôpital à cause du manque de moyens pour payer les frais de transport. Par ailleurs, il existe des personnes dans la communauté qui stigmatisent et rejettent les survivant.e.s, ce qui explique la faible dénonciation des cas de viols. - Il n'existe pas d'espaces sûrs pour les femmes ni de points d'écoute / prise en charge psychosociale dans les localités ciblées par l'évaluation. De même, il n'y a pas de service d'assistance juridique dans les localités évaluées. Ces services sont disponibles à Kanyabayonga et Kayna, ce qui représente de longues distances par rapport aux localités cibles. <p>6. Logement, terre, propriété, ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les hommes et femmes autochtones rencontrent plusieurs difficultés pour accéder à la terre. Certains autochtones manquent d'argent pour payer les frais de location des champs (métayage), et sont menacés d'être expulsés du champ s'ils ne peuvent pas payer. Ces situations occasionnent des conflits fonciers. En outre, certaines terres sont devenues inaccessibles car situées dans des zones sous contrôle des groupes armés. - Les populations hôtes ont rapporté des problèmes de fertilité des sols dus à la surexploitation des terres, ce qui entraîne la baisse des récoltes. - Les personnes déplacées n'ont pas de terres, et sont contraints de travailler en tant que journaliers dans les champs des familles d'accueils moyennant une rémunération équivalent à 2000 et 3000 FC par 20 sur 25 mètre d'espace travaillé. - Dans toutes les localités évaluées, les personnes déplacées sont hébergées par les familles d'accueils. Il a été rapporté que certaines familles sont hébergées gratuitement, tandis que d'autres payent des frais de location des maisons. Ces frais de locations varient entre 3000 et 6000 FC en fonction de la taille de la maison. En outre, certains déplacés sont logés dans des centres collectifs à Birundule, tels que dans l'école primaire, l'église- adventiste, la chapelle catholique et dans une maison inachevée. A Bubishi, la majorité des déplacés sont logés par des familles d'accueils, à l'exception de quelques cas de déplacés qui sont logés dans une église et une école. <p>7. Cohésion sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au sein des localités évaluées, les relations entre les différents groupes de la communauté - à savoir les hunde, nyanga, nde, hutu et les bakobo - sont bonnes. Il n'a pas été rapporté de difficultés de collaboration, y compris suite à l'arrivée des différentes vagues de déplacés. - Les assistances humanitaires ciblant uniquement les familles déplacées pourraient néanmoins susciter des tensions entre les communautés hôtes et déplacées. Certain.e.s participant.e.s aux discussions de groupes issu.e.s de la population déplacée ont mentionné leur crainte de voir leur relation avec la communauté hôte se détériorer suite à une assistance. - L'attitude de certaines dépendantes des porteurs d'arme qui s'octroient la priorité pour l'accès aux services de base (ex. points d'eau) peut parfois occasionner des tensions.
<p>Acteurs de protection identifiés</p>	<p>Au cours de l'évaluation rapide de protection, l'équipe de protection a identifié les réponses de protection en cours dans la zone de l'évaluation. Toutefois, la majorité des acteurs sont présents à Kirumba, dans la zone de santé de Kayna, et le reste des acteurs sont présents à Kanyabayonga, dans la zone de santé de Kibirizi, c'est-à-dire difficilement accessibles pour les personnes des localités évaluées. Les réponses de protection couvrent les besoins suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Protection de l'enfant <ul style="list-style-type: none"> - ACOPE : Espaces amis d'enfants, réunification familiale, point d'écoute - UPEDECO : Prise en charge des EAFGA et autres enfants vulnérables de la communauté - HELP A CHILD : Protection de l'enfance en situation d'urgence

	<ul style="list-style-type: none"> - Croix Rouge de la RDC/ CICR : Réunion familiale et protection de l'enfance - NRC : Education (construction de salles de classes et dotation de kits scolaires au niveau des écoles primaires, réinsertion socio-économique et scolaire, sensibilisation et orientation des cas. Cibles : Elèves déplacés et hôtes - AVSI : Espaces amis d'enfants (EAE) ▪ Protection générale - SIJFMCO : Monitoring de protection - Concern Worldwide : Protection à base communautaire, gestion des référencement avec un paquet en transport/assistance alimentaire pendant le transport, assistance de protection individuelle - AVSI : Protection à base communautaire (axe Kibirizi, Lusogha, Katsiru, Nyanzale, Kyaghala), assistance de protection individuelle - SOFEPAI : Protection à base communautaire ▪ VBG - Concern Worldwide : Gestion des référencement avec un paquet en transport/assistance alimentaire pendant le transport, assistance de protection individuelle, sensibilisations sur la prévention des VBGs et vulgarisation du circuit de référencement - AVSI : Assistance de protection individuelle, sensibilisations sur la prévention des VBG - SOFEPAI : Prise en charge holistique des cas de VBG - PAP RDC : Clinique juridique, conseils en matière d'assistance juridique ou fonctionnaire de la protection - Heal AFRICA : Prise en charge médicale et psychosociale des survivant.e.s de VBG, y compris les cas de fistules et complication gynécologiques - MSF : Appui aux structures médicales dans les zones de santé de Kayna et Kibirizi, y compris pour la prise en charge médicale des cas de VBG - DCA : Réinsertion socio-économique/scolaire, assistance en cash pour la protection (facilitation transport et la prise en charge des VBG), soutien psychosocial, appui aux structures communautaires (Espaces surs etc...) et appui à l'hôpital général de Kayna - Centres de santé de Cepromi et de Birundule : Prise en charge médicale des cas de VBG (Kits PEP)
<p>Recommandations au Cluster Protection et acteurs humanitaires</p>	<p>Recommandations clés pour répondre aux besoins de protection évalués</p> <p>Pour répondre aux problèmes clés de protection et besoins évalués dans la zone, les recommandations ci-dessous sont proposées aux acteurs étatiques et humanitaires intervenant dans la protection :</p> <p>A l'endroit de l'état</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'autorité provinciale, à travers ses services de la chefferie de Bwito, de renforcer les activités de prévention et résolutions des conflits fonciers. <p>A l'endroit des acteurs de protection / Cluster Protection</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser un acteur de protection afin de vérifier les allégations d'enrôlements d'enfants auprès des GA concernés, et les sensibiliser sur le droit international humanitaire (Cluster Protection, CICR). En outre, mener un plaidoyer afin de faire cesser les tracasseries et violations des droits humains dans les zones sous leur contrôle - Mettre en place des EAE d'urgence afin d'occuper les enfants et réduire leur exposition aux risques de violations. Mener une action de plaidoyer pour que l'ONG AVSI ou ACOPE étendent leurs activités EAE sur l'axe Ighobora et Birundule - Collaborer avec la Croix Rouge et les RECOPE pour accompagner les cas d'ESNA à réunifier - Renforcer et étendre les mécanismes de facilitation de transport des survivantes vers les structures de prise en charge (problèmes de distance entre les survivant(e)s et les structures de prise en charge, notamment pour l'assistance juridique et le soutien psychosocial) - Mener des activités de protection à base communautaires dans les localités cibles, y compris la mise en œuvre d'un plan d'action de protection communautaire et des activités de cohésion sociale pour renforcer la cohésion communautaire et la cohabitation entre les autorités, les dépendant.e.s

	<p>des porteurs d'armes et les civils. Dans ce cadre, collaborer avec AVSI pour assurer la bonne répartition des localités et la non duplication.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des structures de protection communautaire, y compris les relais communautaires et RECOPE sur les notions de VBG et PE, le circuit de référencement, et l'orientation des cas <p>A l'endroit des acteurs humanitaires selon les autres secteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mener un plaidoyer auprès d'OCHA et du Cluster WASH pour le positionnement d'un acteur WASH dans la zone pour la réhabilitation des sources d'eau, et l'assainissement - Mener un plaidoyer auprès d'COHA pour le positionnement d'un acteur de seconde ligne pour appuyer des activités de formations professionnelles pour l'apprentissage des métiers des adolescent.e.s et des jeunes. 				
Sévérité de la situation	1	2	3	4	5

Thème de protection	Résultat	Commentaires	Recommandations (à lister par ordre prioritaire et par destinataire)
Sécurité et protection générale	5	<p>Sur l'axe Ighobora-Birundule jusqu'à Bitongi, la majorité des personnes déplacées et autochtones ne se sentent pas en sécurité parce que ces zones sont occupées par les groupes armés CMC et Mai-Mai FFP. Ces éléments exercent l'autorité dans les localités cibles et sont à l'origine de nombreuses violations des droits humains. Ils prélèvent des taxes illégales et soumettent la population à des travaux forcés, et imposent des arrestations arbitraires, amendes et sévices en cas de non-paiement des taxes ou non réalisation des travaux. Ils sont cités parmi les auteurs de viols dans cette zone.</p> <p>Une part importante de la population ne possède pas de documents d'identité, ni d'acte de naissance pour les enfants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mener un plaidoyer auprès du CICR pour qu'il entre en contact avec les groupes armés CMC et mai mai FFP afin qu'ils arrêtent de tracasser la population ainsi que d'autres violations des droits humains identifiées dans la zone sous leur contrôle (Concern, Cluster Protection) - Collaborer avec le Chef de groupement pour essayer d'obtenir des duplicatas des documents d'identité pour les personnes les ayant perdus ou laissés dans leur localité d'origine auprès de la CENI (Commission électorale nationale indépendante)
Structure de la population	2	<p>Les cas d'ESNA sont estimés à 105 dans toutes les localités évaluées. En plus des besoins de réunification, d'autres besoins sont ressentis au sein des ménages d'accueils comme l'accès aux soins de santé et de la nourriture de ces enfants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Collaborer avec la Croix Rouge et les RECOPE pour accompagner les cas d'ESNA à réunifier (Concern) - Le cas échéant, apporter un appui en API / référencement pour les cas de PE dans les familles d'accueil (Concern)
Accès aux services de base	4	<p>_Les personnes déplacées n'ont pas les ressources pour acheter les NFIs qu'ils ont perdu suite au déplacement et ont des opportunités de moyen d'existence très limitées (travail journalier).</p> <p>_Difficultés de production agricole, qui seraient dues aux problèmes de fertilité du sol, aux fortes pluies qui entraînent la destruction d'une partie des récoltes, et maladies qui attaquent les cultures.</p> <p>_Les services de santé sont situés à une distance importante de certaines localités évaluées, notamment les CS de Birundule, Kibirizi, Mirangi et Kanyabayonga. La zone de santé de Kibirizi n'est pas accessible sur le plan secrétaire.</p> <p>_En matière de WASH, plusieurs localités n'ont pas accès à des sources d'eau aménagées (ou pas suffisamment), telles que Ighobora, Birundule et</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir une assistance d'urgence aux PDIs et familles d'accueil en cash inconditionnel multi usage, vivres et AME (Concern, Acteurs d'urgence) - Appuyer les PDIs, et familles d'accueil vulnérables avec des activités génératrices des revenus afin de permettre aux personnes affectées par la crise de s'auto-suffire et prévenir les stratégies de survie négatives (Acteur réponse de seconde ligne); - Mener un plaidoyer auprès d'OCHA pour le positionnement des acteurs WASH pour la réhabilitation des sources d'eau et la construction de latrines (Cluster Protection, OCHA)

		<p>Bubishi. La majorité des ménages n'ont pas accès à des latrines ni des douches.</p> <p>_L'ONG AIDES est présente dans la zone avec un projet de construction de maisons semi durables en faveur des populations retournées, y compris la construction de latrines.</p>	
Protection de l'enfance	4	<p>_105 cas d'ESNA sont estimés dans toutes les localités visitées, qui présentent des besoins en réunification familiale.</p> <p>_Les filles sont exposées aux risques de viols par les civils et les hommes en uniforme, particulièrement sur les routes pour se rendre aux champs, points d'eau ou pour la collecte du bois</p> <p>_Accès très limité à l'éducation secondaire pour les filles et garçons des localités cibles, du aux longues distances pour se rendre aux écoles secondaires et au manque de moyens financiers</p> <p>_Augmentation inquiétante des stratégies de survie négatives du sexe de survie et des mariages précoces et forcés chez les filles, notamment dû à la grande vulnérabilité économique des familles</p> <p>_Signalement de cas d'enrôlement volontaires des garçons au sein des groupes armés Maï-Maï FFP et CMC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des membres de la communauté sur les risques de protection de l'enfance et les services disponibles. Les sensibilisations devront couvrir les droits des enfants (y compris l'interdiction des mariages d'enfants), et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (Concern) - Mettre en place des EAE d'urgence afin d'occuper les enfants et réduire leur exposition aux risques de violations. Dans ce cadre, mener une action de plaidoyer pour que l'ONG AVSI ou ACOPE étendent leurs activités Espaces Amis d'Enfants sur l'axe Ighobora et Birundule (Concern, Cluster Protection) - Appui en formations professionnelles pour l'apprentissage des métiers des jeunes adolescent.e.s (Acteur réponse de seconde ligne) - Mobiliser un acteur de protection afin de vérifier les allégations d'enrôlements d'enfants auprès des GA concernés, et les sensibiliser sur le droit international humanitaire (Cluster Protection, CICR)
Violences basées sur le genre	4	<p>_Certains endroits ont été signalés comme non sécurisés et à éviter par les femmes et les filles, notamment les champs éloignés des villages et vers le parc national de Virunga, les champs à proximité des positions des GA, les forêts sur la route allant vers Kibirizi, Birambizo et le tronçon vers Kinyamunyaa (risques de coupeurs de route sur ce tronçon)</p> <p>_Discriminations basées sur le genre, telles qu'un manque de considération et de respect généralisé au niveau communautaire, des violences conjugales y compris physiques, économiques et sexuelles</p> <p>_Risques de viols sur les trajets qui mènent aux besoins de base (points d'eau, champs, collecte de la terre pour l'agriculture et collecte du bois de chauffage).</p> <p>_Il n'existe pas d'espaces sûrs où les femmes peuvent discuter de leurs problèmes ni de points d'écoute de prise en charge psychosociale. L'ONG DCA planifie de mettre en place des espaces sûrs pour femmes et filles dans la zone.</p> <p>_Absence de service d'assistance juridique dans la zone, les services les plus proches se trouvent à Kaynya et à Kanyabayonga, ce qui est difficile d'accès pour les populations des localités cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des structures de protection communautaire, y compris les relais communautaires et RECOPE sur les notions de VBG et l'orientation des cas (VBG, PE), et mettre à la disposition des PFP des outils de sensibilisation (Concern) - Organiser des sensibilisations sur les risques de VBG et sur le circuit de référencement auprès des populations hôtes et déplacées, y compris à travers des points focaux de protection au niveau local (Concern) - Faciliter l'orientation et le référencement des cas vers les services de prise en charge (médicale, psychosociale, accompagnement juridique et réinsertion économique), y compris à travers une assistance pour le transport (Concern) - Collaborer avec les autres acteurs pour mettre en place des protocoles de collaboration en vue d'une meilleure gestion des cas et prise en charge holistique (Concern) - Faciliter le développement d'un plan de protection communautaire dans la zone de l'évaluation pour identifier des réponses locales aux risques de protection identifiés (Concern)

Vulnérabilités	3	<p>_La majorité des personnes déplacées sont vulnérables parce qu'elles ont quitté leurs maisons en laissant tout derrière elles. Le peu de ressources disponibles est partagé avec les familles qui les ont accueillies.</p> <p>_Les enfants et personnes âgées ont été mentionnés comme des catégories de population particulièrement à risques dans cette zone.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir une assistance d'urgence aux PDIs et familles d'accueil en cash inconditionnel multi usage, vivres et AME (Concern, Acteurs d'urgence) - Mettre en œuvre les activités de référencement et assistance de protection individuelle dans la zone (Concern)
Lutte anti-mines.	1	_N/A	- N/A
Logement, Terre, Propriété, Ressources Naturelles	3	<p>_Les populations déplacées n'ont pas de terres, ils travaillent comme journaliers dans les champs de la communauté hôte.</p> <p>_Les familles d'accueils ont des difficultés d'accès à la terre, notamment dus aux menaces d'expulsion des champs à défaut de paiement des frais de location (métayage), l'existence des conflits fonciers persistants entre les acquéreurs et les locataires, et la présence des plusieurs enfants sans terres parce que leurs pères n'en possédaient pas.</p> <p>_La majorité des familles déplacés sont logés par les familles d'accueils. Les participant.e.s aux discussions n'ont pas rapporté de problèmes de promiscuité.</p>	- Mener un plaidoyer auprès de l'autorité provinciale (à travers les services de la chefferie de Bwito) afin de renforcer les activités de prévention et résolutions des conflits fonciers
Cohésion sociale	3	<p>_Les différentes communautés de la zone ont de bonnes relations, et il n'y a pas de difficultés de collaboration, y compris suite à l'arrivée des différentes vagues de déplacés.</p> <p>_Les assistances humanitaires ciblant uniquement les familles déplacées pourraient susciter des tensions entre les communautés hôtes et déplacées.</p> <p>_Certaines tensions peuvent survenir entre les dépendantes des porteurs d'armes et les autres femmes de la communauté concernant l'accès aux services de base (ex. points d'eau)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mener un plaidoyer pour que des acteurs humanitaires se positionnent dans la zone afin de mettre en œuvre des activités de résilience ciblant les familles d'accueils et les populations retournées récemment dans la zone (Cluster Protection, OCHA) - Organiser des activités de cohésion sociale, y compris à travers la mise en œuvre du plan de protection communautaire (Concern)

Conclusion générale

L'ERP réalisée par Concern sur l'axe Ighobora – Birundule –Kanyabayonga répond à l'alerte **EH Tools 4622**. Cette évaluation rapide de protection a mis en exergue des problèmes de protection majeurs dans la plupart des thématiques couvertes. La présence des groupes armés constitue une menace importante pour la sécurité des populations, qui subissent des prélèvements de taxes et des menaces à leur intégrité physique, psychologique et sexuelle. Les femmes et les filles sont exposées aux risques de violences sexuelles sur les routes pour se rendre aux champs, points d'eau ou pour la collecte du bois, notamment à cause des longues distances à parcourir pour accéder à ces services.

L'évaluation a révélé de nombreux risques de protection de l'enfance. La vulnérabilité économique dans la zone – notamment due aux déplacements - conduit à l'augmentation alarmante des stratégies de survie négatives pour les filles, à savoir le mariage précoce et le sexe de survie. Les filles sont donc plus à risque de grossesses précoces, et ne sont pas informées sur la planification familiale ou la prévention des IST. Par ailleurs, cette même vulnérabilité économique ainsi que l'accès difficile à l'éducation secondaire, payante, augmentent les risques d'enrôlement dans les groupes armés pour les garçons.

En plus des besoins de protection identifiés, les personnes déplacées font face à de nombreux besoins suite à la perte de leurs biens non alimentaires et de leurs récoltes suite au déplacement. Ils ont des besoins en vivre, en articles NFI essentiels (ex. literie), et un soutien aux moyens d'existence.

Au vu des résultats présentés dans ce rapport et des besoins prioritaires exprimés par les populations lors des entretiens et dans les groupes de discussion, une intervention protection et des actions de plaidoyer sont nécessaires pour répondre aux problèmes de protection identifiés dans la zone évaluée.